

Affaires courantes

Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande une réponse globale à ce rapport dans un délai de 150 jours.

INDUSTRIE

M. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre le 8^e rapport du Comité permanent de l'industrie.

Ce rapport a trait à la Commission canadienne du tourisme et fait suite aux entretiens qu'a eus le comité avec les responsables de la commission en mars de cette année.

La Commission canadienne du tourisme a été créée par décret en janvier 1995 et elle a récemment soumis au Comité de l'industrie ses statuts et son plan opérationnel pour l'exercice 1995-1996.

Le comité a l'intention de continuer de suivre les progrès de la Commission au cours des prochains mois.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 88^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant les oppositions déposées conformément à la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales. Le comité demande respectueusement que la date limite soit repoussée au 30 novembre 1995.

Si la Chambre donne son consentement, je propose que le 88^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LA VIOLENCE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, les pétitionnaires sont d'avis qu'il faut réduire et, si possible, éliminer la violence et les abus dans notre société. Ils croient aussi que la violence et les abus ont un effet très négatif sur les jeunes enfants et qu'on n'a pas besoin d'y recourir pour informer, pour éduquer ou pour divertir les gens.

J'ai eu l'honneur de participer aux audiences du CRTC sur ce même sujet il y a une semaine et je suis heureux d'aborder de nouveau la question aujourd'hui à la Chambre et de donner mon appui à cette pétition.

LES MINES TERRESTRES

Mme Jane Stewart (Brant, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de présenter à la Chambre cette pétition qui a déjà été signée par des centaines de Canadiens et qui circule encore aujourd'hui partout dans le pays.

Les pétitionnaires font valoir que plus de 100 millions de mines terrestres antipersonnel sont en place dans le monde et que ces armes tuent ou mutilent aveuglément entre 1 000 et 2 000 hommes, femmes et enfants chaque mois. Ils font valoir que la présence des mines terrestres appauvrit les communautés en empêchant l'accès à la terre et entrave la reconstruction sociale et économique après les conflits.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de légiférer pour interdire l'utilisation, la production, le stockage, la vente, le commerce et la cession des mines terrestres antipersonnel, de promouvoir la signature d'une convention internationale interdisant ces activités et de demander au gouvernement canadien d'accroître son aide aux Nations Unies pour faciliter le déminage et mettre en place des programmes de réadaptation des victimes de mines.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je désire présenter une pétition qui circule dans tout le Canada. Celle-ci porte la signature d'un certain nombre d'habitants de Surrey et de Langley, en Colombie-Britannique.

• (1530)

Les pétitionnaires signalent à la Chambre que gérer le foyer familial et prendre soin d'enfants d'âge préscolaire constitue une profession honorable qui n'est pas reconnue à sa juste valeur par notre société. Ils déclarent également que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des familles qui choisissent de prendre soin chez elles d'enfants d'âge préscolaire, de personnes handicapées, de malades chroniques ou de personnes âgées.

En conséquence, les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre les initiatives nécessaires pour éliminer la discrimination fiscale à l'endroit des familles qui décident de prendre soin à la maison d'enfants d'âge préscolaire, de personnes handicapées, de malades chroniques ou de personnes âgées.

LE VIËT NAM

M. Ted McWhinney (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 405 Canadiens d'origine vietnamienne qui demandent au Parlement d'intervenir pour que soient libérées des personnalités religieuses, culturelles et universitaires emprisonnées, détenues ou assignées à domicile au Viêt Nam.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Bill Graham (Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été signée par plus de 150 Canadiens, de Rosedale à Vancouver. Les pétitionnaires demandent au Parlement de créer un milieu où règnent la justice et l'égalité en modifiant la Loi sur les droits de la personne de façon à interdire la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle.

LES COTISATIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le privilège aujourd'hui de présenter deux pétitions.

La première émane d'étudiants qui signalent à la Chambre que les cotisations obligatoires versées aux syndicats et aux associations professionnelles sont déductibles aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu alors que celles qu'ils versent obligatoirement à leurs associations ne le sont pas. Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux étudiants de déduire leurs cotisations tout comme les autres professionnels qui sont autorisés à les déduire de leurs revenus d'emploi.